

# Aide à la formation

au brevet d'aptitude aux fonctions de directeur  
(BAFD)

## Objet

Encourager les personnes disponibles ou les jeunes qui souhaitent prendre des responsabilités d'encadrement de centres de vacances et de loisirs en prenant en charge une partie du coût de la formation au brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD).

## Bénéficiaires

Toute personne s'engageant à suivre la formation.

## Conditions d'octroi

Le montant de la bourse est fixé à 450 € sans condition de ressources, mais avec engagement d'assurer 3 mois d'activité de directeur en Mayenne dans les 3 ans qui suivent la formation.



Dossier à déposer sur notre site : [lamayenne.fr](http://lamayenne.fr)

Pour tous renseignements : Direction du développement et de la  
Coopération territoriale

Tél. **02.43.59.96.83**

[brigitte.bourbon@lamayenne.fr](mailto:brigitte.bourbon@lamayenne.fr)

